



Mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité

Charenton-le-Pont, France (8 mars 2010) – La société Essilor International a confié, au 8 mars 2010, à la société CREDIT AGRICOLE CHEUVREUX, la mise en œuvre du contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers AMAFI (ex Association française des entreprises d'investissement), approuvé par instruction par l'Autorité des marchés financiers. Le contrat, qui prendra fin le 8 mars 2011, est renouvelable par tacite reconduction par période successives de 12 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité :

- 0 titre Essilor,
- 25 000 000 euros.

Numéro un mondial de l'optique ophtalmique, Essilor recherche, développe, produit et commercialise partout dans le monde une large gamme de verres pour corriger la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie. Ses marques phares sont Varilux[®], Crizal[®], Essilor[®], Definity[®] et Xperio[™].

Basé en France, le groupe Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de plus de 3,2 milliards d'euros en 2009, emploie 34 700 collaborateurs et déploie ses activités dans 100 pays.

Pour plus d'informations, visitez le site www.essilor.com.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

Codes: ISIN: FR0000121667; Reuters: ESSI.PA; Bloomberg: EI:FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière

www.essilor.com

Tél.: 01 49 77 42 16